

Le constructeur ferroviaire [ALSTOM TRANSPORT](#) / T : 03.27.14.18.00 désigné depuis 2012 pour fabriquer et concevoir le nouveau système de métro automatique lillois a répondu aux accusations et à l'action en justice de la [METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE](#) / T : 03.20.21.22.23 via un communiqué de presse. Le constructeur déclare : « Nous sommes surpris par l'annonce faite par la MEL de se retirer de la médiation concernant ce projet. Alstom conteste les propos tenus par la MEL au sujet de l'avancée du projet et estime avoir fait la démonstration du fonctionnement de son système de métro automatique lors des derniers essais à Lille. » La Mel a déposé un référé devant le tribunal administratif de Lille pour contraindre l'entreprise à remplir ses obligations aux termes du marché qui se chiffre à 266 millions d'euros. www.alstom.com www.lillemetropole.fr